

*Les crédits*

Dans notre motion, nous exhortons le gouvernement à faire deux choses: adopter immédiatement des mesures afin que les droits des victimes soient protégés et l'emportent sur les droits des criminels, et changer le nom de la semaine du 19 au 26 novembre, Semaine des prisonniers, pour l'appeler la Semaine des droits des victimes.

• (1650)

La position du Parti réformiste est très simple. Nous disons que la priorité du système de justice pénale doit être de protéger la vie et les biens des citoyens respectueux des lois et que cela devrait avoir préséance sur la protection des droits des criminels.

Le rôle de l'État est vraiment de protéger la vie et les biens des citoyens. C'est pour cette raison que nous nous organisons et que nous avons des institutions sociales, pour pouvoir vivre de manière civilisée, dans le respect des droits, de la sécurité et de la vie d'autrui.

Pour jouer ce rôle, l'État doit faire en sorte que les contrevenants aient peur d'enfreindre les lois et redoutent le sort qui leur sera réservé s'ils violent les droits d'autrui. Je n'exagérerais pas en disant que l'un des principaux objectifs d'une organisation sociale et gouvernementale, c'est de faire peur aux contrevenants, de faire en sorte que les membres de la société craignent d'enfreindre les lois.

Nous devons nous demander si notre société fait peur aux contrevenants. Je ne crois pas qu'il y ait un grand nombre de Canadiens qui répondraient à cette question par l'affirmative. Les contrevenants—de nombreux exemples ont été soulevés à la Chambre au cours des derniers mois—commettent des crimes horribles, mais ils sont remis en liberté et peuvent mener des vies normales, alors que les victimes et leur famille sont bouleversées et vivent un supplice, une douleur atroce, une grande peine. Les criminels et les contrevenants bénéficient quant à eux de toute la protection, de toute la considération, de toute l'aide et de tout le confort voulus.

Toute notre société, toute notre approche à l'égard du système de justice pénale est complètement sens dessus dessous. Voilà pourquoi nous faisons constamment valoir les vives préoccupations des Canadiens dans ce domaine.

Que dit le gouvernement? Que fait-il pour régler le problème? Tout d'abord, le ministre de la Justice dit tout ce qu'il convient de dire. Il dit que le gouvernement va effectivement protéger les victimes, qu'il va modifier le système de justice et le rendre plus sévère, qu'il veut que la population ait confiance dans le système de justice.

C'est bien beau tout cela, mais le ministre a eu jusqu'à maintenant plus de deux ans pour prendre des mesures concrètes, solides, énergiques et vigoureuses afin de rectifier la situation; au lieu de cela, il prend de petites mesures timides, peu convaincantes et inefficaces pour redresser une situation qui est une source de préoccupation constante et de grande déception pour les Canadiens.

Nous avons aussi vu le gouvernement se montrer très sévère à l'endroit des citoyens respectueux des lois. S'ils n'enregistrent pas leurs armes à feu, ils auront un grave problème. Ils vont avoir un dossier criminel, mais rien n'est fait relativement à ces armes

qui peuvent être acquises illégalement et rapidement par n'importe quel malfaiteur, dans notre pays.

Nous avons pris tellement peu de mesures pour décourager les malfaiteurs de le faire. Cependant, nous effrayons les citoyens respectueux des lois, qui pourraient s'en passer, mais nous ne faisons rien pour veiller à ce que les malfaiteurs ne puissent se procurer en 30 minutes une arme prohibée au bar le plus proche.

Comment ce projet de loi va-t-il protéger notre société? Tout le système de justice pénale est axé sur l'aide, le soutien et la bienveillance à l'endroit des prisonniers et transgresseurs de la loi. Il est très significatif que cette semaine soit consacrée aux prisonniers. Il y a une semaine des prisonniers, mais pas une semaine des victimes.

J'ai été plutôt surprise quand j'ai lu un article portant sur des détenues qui se plaignaient du manque de programmes de réhabilitation. Une détenue disait ceci: «En deux ans, je n'ai rien eu. Personne n'écoute et personne ne se préoccupe de nous. J'en ai le cœur brisé. Les détenues déplorent le manque de programmes.»

• (1655)

Tous souhaitent qu'on aide tout le monde à devenir les meilleurs citoyens possibles. Cependant, quand on voit des gens qui ont enfreint la loi et violé les droits d'autrui être indignés et outrés parce qu'ils n'ont ni aide ni soutien, pendant que, d'autre part, les victimes viennent loin au second rang, on en conclut que notre pays ne favorise pas la bonne attitude. Les choses doivent changer rapidement.

Je voudrais vous donner un autre exemple qui résume bien ce qui cloche dans notre système de justice. Un meurtrier condamné à la prison a poursuivi les Services correctionnels et le gouvernement du Canada pour avoir négligé de le protéger. Ce meurtrier a été condamné pour avoir poignardé un jeune de 15 ans en tentant de l'agresser sexuellement.

Il a poursuivi le gouvernement parce qu'il avait été battu par d'autres détenus en 1991. Cette année, quatre ans plus tard, il a obtenu un arrangement à l'amiable de la part du gouvernement du Canada en guise de dédommagement pour ne pas l'avoir protégé.

Je voudrais opposer ce cas à celui de la famille d'une jeune femme qui a été assassinée par un meurtrier condamné qui, le jour de son anniversaire, une journée exceptionnelle, a reçu la permission d'aller faire des emplettes et s'amuser. Cet homme—là avait été condamné pour meurtre, mais évidemment il ne faut pas traiter ces gens—là trop sévèrement dans notre société, il ne faut certainement pas empêcher un meurtrier condamné d'aller magasiner le jour de son anniversaire, bien sûr que non.

Ce meurtrier condamné est sorti le jour de son anniversaire et s'est offert un bien meilleur cadeau qu'une sortie dans les magasins. Il a agressé et tué une jeune femme. Le système n'a donc pu, encore une fois, protéger les gens. Cette fois-ci, c'était une innocente jeune femme, pas un meurtrier condamné.

La famille de la jeune femme a naturellement demandé une indemnisation au gouvernement du Canada. Où en est la demande? Depuis six ans, le gouvernement du Canada n'a pas fait la moindre offre d'indemnisation.